

MEUDON C'EST VOUS

Groupe des élus municipaux socialistes et apparentés

Meudon, le 28 novembre 2016,

Monsieur le Sénateur-Maire,

Nous connaissons votre attachement aux libertés publiques et individuelles. C'est pourquoi, nous avons été extrêmement surpris de votre décision d'opposition à l'affichage sur le territoire de la commune, de la campagne du Ministère de la Santé pour renforcer la prévention du SIDA. Décision regrettable dont la presse – Le Parisien - s'est faite l'écho par ailleurs. De nombreux meudonnaises et meudonnais s'en sont rapidement émus auprès de nous.

Cette campagne est clairement destinée à informer et sensibiliser plus particulièrement les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). En effet, sur les 6 000 nouveaux cas de SIDA dépistés par an, 42% sont liés à des rapports entre hommes. Depuis 2003, le nombre de découvertes de séropositivité VIH a plus que doublé (x 2,4) chez les jeunes HSH de 15 à 24 ans (Chiffre Institut National de Veille Sanitaire, 2014).

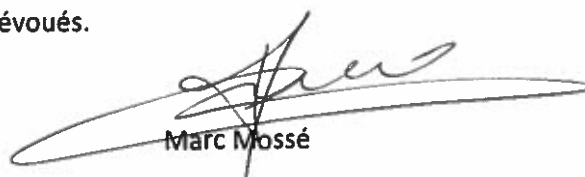
L'axe de communication choisi par le Ministère de la Santé a donc été établi au regard de cette problématique précise de santé publique.

Considérant que cette campagne, pleinement respectueuse des lois et règlements, n'est pas de nature à heurter la dignité humaine ni aucun autre principe de valeur constitutionnelle, je vous demande, au nom de notre Groupe *Meudon C'est Vous*, de revenir sur votre décision initiale afin de rétablir sur le territoire de notre ville, une pleine liberté de communication mise, ici, au service de la santé publique et de la prévention contre les risques de transmission du SIDA.

La liberté d'expression est un droit fondamental qui protège les idées y compris celles susceptibles de choquer. C'est ce que la jurisprudence des juridictions françaises et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme rappelle fortement et constamment. Une campagne d'affichage peut parfois déplaire, elle peut être moche, voire ratée, et pourquoi pas mal conçue ; mais elle ne saurait être interdite parce qu'elle déplaît à une minorité agissante dont la motivation tendrait, *in fine*, à ce que l'espace public soit régenté par des opinions religieuses, aussi respectables soient-elles.

Nous vous remercions donc de bien vouloir entendre notre demande et prendre conformément à l'article 11 de la Déclaration de 1789 et à l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, une nouvelle décision autorisant la diffusion de la campagne dont il s'agit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, en l'expression de notre considération respectueuse et de nos sentiments républicains dévoués.



Marc Mossé

Pour le Groupe MEUDON C'EST VOUS